



Les exigences du marquage CE et UKCA

Descriptif

Toutes les sociétés qui vendent des produits sur le marché européen doivent être en mesure d'assurer que ceux-ci répondent aux exigences de l'UE. Le marquage CE est l'espèce de déclaration du fabricant qui garantit devant les autorités compétentes la conformité du produit.

Cette formation vous donnera les informations et les compétences pour comprendre les exigences du marquage CE et UKCA. Elle s'adresse à des entreprises qui fabriquent, importent ou distribuent des produits au sein de l'Espace Economique Européen.

Objectifs pédagogiques

- Avoir une connaissance du marquage CE et de l'UKCA
- Comprendre comment démontrer la conformité
- Comprendre et détecter des opportunités d'amélioration

Compétences visées

- Avoir une connaissance du marquage CE et de l'UKCA, et être capable de l'expliquer aux autres
- Savoir comment utiliser et créer une Déclaration de Conformité
- Savoir comment compléter un dossier technique
- Comprendre et détecter des opportunités d'amélioration

Public visé

Cette formation s'adresse à toute personne qui a besoin d'une introduction au marquage CE ou UKCA, y compris au personnel étant responsable de l'évaluation, le testing, la certification et la conformité des produits (par exemple, issu de la qualité/ assurance et conception des produits).

Prérequis

Il n'y a pas de prérequis pour cette formation, il est quand même recommandé pour les participants de lire l'Annexe SL avant le début de la formation.

Durée

1 jour- soit 7 heures

Moyens pédagogiques, techniques et d'encadrement

Supports de cours comprenant les parties suivantes :

- Introduction à la formation, programme détaillé et consignes de sécurité



- Texte du cours, présentation théorique des sujets abordés et consignes des exercices ou jeux de rôles
- Réponses aux exercices
- Vidéos à projeter
- Documents supplémentaires, distribués pendant la formation, pour appuyer les jeux de rôles et les exercices
- Signature d'une feuille de présence

Modalités d'évaluation

- Questionnaire d'évaluation des connaissances suite à la formation
- Questionnaire de satisfaction

Qu'est-ce qui est inclus ?

- Supports de cours en version électronique
- Attestation de réussite à l'évaluation des connaissances et certificat officiel

Agenda

[illegible]



*Nos formations sont éligibles à la prise en charge par les opérateurs de compétences (OPCO), si vous souhaitez en bénéficier, merci de nous informer lors de votre inscription.

**Veuillez noter que, pour les sessions inter, vous avez jusqu'à 48h avant le début de la session pour vous valider votre inscription. Pour les sessions intra, le délai est de deux semaines avant le début de la session.

***Si vous êtes en situation de handicap, veuillez nous contacter pour procéder à votre inscription : par email à training.france@bsigroup.com ou par téléphone au 01 80 46 17 91.